



Histoire Médiévale et Archéologie



Publication du CAHMER

Volume n° 22 – Année 2009 (Volume de 373 pages)

Réédition de 2019

De l'ermitage à la seigneurie :

l'espace économique et social de Grandmont, XII^e-XVIII^e siècles

par Martine Larigauderie-Beijeaud

Préface de Claude Andrault-Schmitt, Avant-propos de Philippe Racinet

« L'ordre de Grandmont est fondé dans le diocèse de Limoges autour de la mémoire de l'ermite Étienne de Muret ; l'ordre s'installe à Grandmont, à une lieue du premier ermitage. Il est connu pour sa règle rigoureuse où les clercs sont soumis aux laïcs. Cette vision reflète-elle la réalité ? Les Grandmontains ont-ils pu réconcilier leur souci d'humilité avec les protections royales et l'expansion du XIII^e siècle ? La réponse à ces questions se trouve dans l'exploitation d'archives jusque-là ignorées. Pour la première fois, une réflexion sur la longue durée permet de découvrir l'ordre de Grandmont dans son rapport avec son environnement laïc ou ecclésiastique.

La première partie situe le cadre géographique, politique et religieux. L'arrière-fond est la Marche et les domaines Plantagenêt. L'étude montre le mécanisme du succès de Grandmont, entre la recherche de la solitude et les enjeux de pouvoirs. En s'appuyant sur la règle, très vite obsolète, la démonstration s'intéresse à l'histoire de l'adaptation réussie de l'érémisme au cénobitisme. Entre des tentatives de réforme monastique au XV^e siècle puis au XVII^e siècle, la vie de l'abbaye oscille d'un XV^e siècle plutôt favorable malgré la commende, aux difficultés pendant les guerres de religion, aux conflits internes et au déclin du XVIII^e siècle. L'ordre est supprimé en 1772.

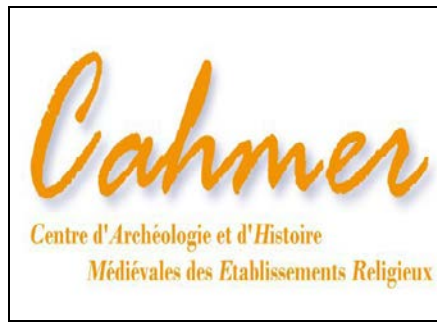
La deuxième partie consacrée au temporel et à sa gestion met en valeur la stratégie d'implantation des Grandmontains qui ne se satisfont pas des terres à seigle mais étendent leurs domaines vers les terres à froment, les vignobles, les marais salants et les villes grâce à la protection Plantagenêt. En dépit de l'incurie des gestionnaires de la fin du Moyen Âge, l'observation du terrier de 1496, révèle la permanence des structures. À l'époque moderne, les Grandmontains profitent de l'endettement des tenanciers pour renforcer leurs revenus agricoles et surtout l'élevage, base de la richesse de l'Ordre.

La troisième partie s'attache à la description d'une seigneurie ecclésiastique qui maintient les cadres juridiques d'une seigneurie laïque jusqu'à la mort du dernier abbé en 1787. Cependant, en contrepoint de leur droit de justice et des prélèvements seigneuriaux, les Grandmontains jouent un rôle d'assistance qui se perpétue jusqu'à l'époque moderne.

Ce travail, adaptation d'une thèse de 3^e cycle, permet de disposer d'une vision d'ensemble de Grandmont, ses crises et ses réussites pendant plus de 700 ans. En privilégiant les aspects sociaux et économiques, il pose la question de la grille de lecture d'un ordre religieux. »

Au sommaire :

- . Avant-propos de Joël Schwerdroffer.
- . Préface de Claude Andrault-Schmitt, Avant-propos de Philippe Racinet.
- . Introduction.
- . Sources, bibliographie.
- . 1^{re} partie, « L'ordre de Grandmont, une création médiévale ».
- . 2^e partie, « Le temporel et sa gestion ».
- . 3^e partie, « La seigneurie et le pouvoir sur les hommes ».
- . Conclusion.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION* du volume n° 22, H.M.A. (réédition de 2019)

(* à nous retourner)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Courriel* :

* Pour être tenu(e) informé de votre commande et des nouvelles parutions de la collection « Histoire Médiévale et Archéologie »

Commande le volume n° 22 au prix de 25 €uros.

- Nombre d'unité (s) :

- Somme totale :

- Désire recevoir un exemplaire du volume n° 22 (à ajouter les frais d'expédition La Poste : 7,50 €uros)*

Joindre un chèque à l'ordre du CAHMER et à adresser à :

**CAHMER, Centre d'Étude et d'Exposition Antoine Vivenel,
17 rue James de Rothschild, 60200 Compiègne**

Directeur des publications *H.M.A., EXPO*
Joël Schwerdroffer

Responsable de la diffusion *H.M.A., EXPO*
Julien Serey

